



# ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES

Caps-des-Neiges II

237 av. Royale, Saint-Tite-des-Caps (Québec) G0A 4J0

Téléphone : 418 821-8088; télécopie : 418 823-2727

[capsdesneiges2@cssps.gouv.qc.ca](mailto:capsdesneiges2@cssps.gouv.qc.ca)

## Liste pour les élèves de 6<sup>e</sup> année

Bonjour chers parents,

Nous vous faisons parvenir la liste des articles dont votre enfant aura besoin en **6<sup>e</sup> année** pour le début d'année et que vous pourrez vous procurer durant l'été. Pour la liste de ce matériel périssable à acheter, à moins qu'il y ait des précisions de la part de l'enseignante, il s'agit de matériel que vous pouvez réutiliser. Si vous possédez donc déjà quelques-uns de ces articles, vous n'avez pas à faire la dépense.

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025	
2	étuis à crayons
10	crayons de plomb HB + 1 crayon à mine + mine
4	stylos
3	surligneurs de couleurs différentes
1	boîte de 24 crayons de bois en couleur
1	paquet de crayons feutres
2	crayons effaçables
1	taille-crayons avec réceptacle
2	gommes à effacer blanches
1	bâton de colle
1	ruban adhésif avec dévidoir
1	paire de ciseaux
6	duo-tangs (2 rouges, 2 verts, 1 noir et 1 bleu)
1	porte-documents avec 2 pochettes
10	pochettes plastifiées
1	sac identifié pour les vêtements d'éducation physique et les espadrilles
2	cartables 1 po couverture rigide
2	cartable bleu 1 ½ po couverture rigide
1	paquet de 4 séparateurs
1	paquet de 200 feuilles mobiles
1	règle rigide en plastique de 30 cm
8	cahiers lignés (32 pages)
1	cahier quadrillé avec spirale (80 pages)

Tous ces articles (même les crayons) **doivent être identifiés au nom de l'enfant** pour éviter de les perdre en cours d'année. Il est important de vous en tenir à la liste. **Prévoir une paire de chaussures pour l'intérieur et une autre paire pour l'extérieur.** Les espadrilles pour l'éducation physique peuvent également servir comme souliers d'intérieur. Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir de vous revoir en août prochain.

Enseignante de 6<sup>e</sup> année

Louise-Martine Lévesque, directrice